



Collège de  
**Maisonneuve**

**Le Collège de Maisonneuve fournit des services de formation collégiale à près de 7 000 étudiants inscrits à temps plein à la formation régulière et continue; près de 1 000 personnes travaillent à leur réussite.**

# OFFRE D'EMPLOI

## HIVER 2023

ENSEIGNANT.E.S EN  
**SOINS INFIRMIERS**

### OFFRE

Le Collège de Maisonneuve est à la recherche de candidatures pour combler des charges d'enseignement à la formation accélérée et à la formation régulière dans le programme des soins infirmiers dans les spécialisations suivantes: pédiatrie, périnatalité, santé mentale, gériatrie et plus précisément en médecine et chirurgie.

Vous ferez partie d'une équipe soucieuse de la réussite de ses étudiants en les accompagnant dans diverses situations d'apprentissage qui permettent le développement des savoirs spécialisés et du jugement clinique dans les trois volets suivants :

- Supervision de stages en milieux cliniques ;
- Laboratoires pratiques ;
- Cours théoriques.

### EXIGENCES

- Détenir un BAC en Sciences infirmières ou une scolarité équivalente reconnue ou un DEC en Soins infirmiers et dix années d'expérience clinique;
- Être membre en règle de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec;
- Maîtriser la langue française parlée et écrite. Réussir le test de français.

### ATOUTS

- Formation universitaire dans le domaine de l'éducation;
- Expérience en enseignement collégial ou universitaire.

### AVANTAGES

- Clinique-école dédiée à l'enseignement;
- Horaire variable (jour/soir);
- Perfectionnement offert en pédagogie et en développement professionnel.

### DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les personnes intéressées doivent postuler avant 16h30 le **8 janvier 2023** sur l'affichage numéro **2223-EXT-013** à

<https://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi/offres-demploi/>.

**PRATIQUEZ VOTRE PROFESSION  
AUTREMENT, DÉVELOPPEZ VOS  
HABILITÉS PÉDAGOGIQUES  
ET FORMEZ LA RELÈVE  
EN SOINS INFIRMIERS !**



Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Seuls les candidats retenus, lors de la présélection, reçoivent un appel afin d'être convoqués au(x) test(s) de sélection et à l'entrevue.